

Fiche signalétique

Date de révision Novembre 9, 2013	Préparée par Howard Clark	Info technique 1-800-201-8822 ou support@mgchemicals.com
Adresse 9347 - 193 Street, Surrey, B.C., V4N 4E7	Urgence Appelez Canutec à frais virés en tout temps: 613-996-6666	

Pour les mises à jour, veuillez télécharger de www.mgchemicals.com,
ou télécopier vos demandes au 1-800-708-9888

Section 1: Identification du produit

Code de Fiche signalétique: NLAL TUSP

Nom: Touch Up Spray Paint

Pour la peinture.

Section 2: Ingrédients dangereux

Numéro CAS	Nom chimique	Pourcentage par poids	ACGIH TWA	Osha Pel	Osha Stel
811-97-2	tétrafluoro-1,1,1,2 éthane	45	1000 ppm	n/e	n/e
67-64-1	propanone-2	28 - 29	750 ppm	1000 ppm	1000 ppm
108-65-6	acétate de méthoxy-1 propanol-2	2 - 3	n/e	n/e	n/e
141-78-6	acétate d'éthyle	1 - 2	400 ppm	400 ppm	n/e
110-43-0	heptanone-2	2 - 3	50 ppm	100 ppm	n/e
110-19-0	acétate d'isobutyle	2 - 3	150 ppm	150 ppm	n/e
108-88-3	toluène	6 - 8	50 ppm	100 ppm	150 ppm
13463-67-7	bioxyde de titane	0 - 4	5 mg/m ³	5 mg/m ³	n/e
64-17-5	alcool éthylique	2 - 3	1000 ppm	1000 ppm	1000 ppm
1330-20-7	xylènes	1 - 3	100ppm	100ppm	150ppm
67-63-0	propanol-2	0 - 1	400 ppm	400 ppm	500 ppm

Section 3: Identification des dangers

Contact oculaire: Cause une irritation grave aux yeux, accompagnée de larmoiements, rougeurs et vision brouillée. Les vapeurs de ce produit irritent les yeux.

Contact cutané: Peut causer une irritation de la peau, ainsi qu'une perte du sébum cutané.

Inhalation: Ce produit irrite le nez, la gorge et les voies respiratoires. Peut causer des lésions au foie et aux reins, ainsi qu'une dépression du système nerveux central.

Ingestion: Nocif par ingestion. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer nausées, crampes gastro-intestinales et douleurs. Peut causer des lésions au foie et aux reins, ainsi qu'une dépression du système nerveux central.

Chronique: Peut causer des lésions au foie et aux reins.

Section 4: Mesures de premiers soins

Contact oculaire: Retirer les verres de contact, s'il y a lieu. Rincer avec de l'eau ou une solution saline pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact cutané: Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation: Transporter immédiatement la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle; en cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissement. Si la victime est consciente, lui faire boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter un médecin.

Section 5: Mesures pour combattre les incendies

Temp. n/e **Point d'éclair:** -24 °C **Limites d'explosibilité** 1 / 15
d'autoinflammation: **dans l'air** (inf.% / sup.%):

Agents extincteurs: Eau pulvérisée, poudre sèche, gaz carbonique ou mousse chimique.

Renseignements généraux: Ce produit brûlera s'il est impliqué dans un incendie. Les contenants exposés à la chaleur d'un incendie peuvent exploser. Les vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et créer un retour de flammes.

NFPA: Santé 1 Inflammabilité - 4 Réactivité - 0
- - -

HMIS: Santé 1 Inflammabilité - 4 Réactivité - 0 **Codes SIMDUT:** A, B5, D2A
- - -

Section 6: Mesures en cas de rejet accidentel

Méthode d'endiguement et de nettoyage: Éliminer toutes les sources d'inflammation. Bien aérer l'endroit. Porter l'équipement de protection individuelle approprié. Répandre un composé absorbant sur le produit déversé, puis le ramasser avec un balai et le placer dans un contenant de plastique ou de métal. Essuyer les résidus avec une serviette de papier, et la jeter dans le contenant. Laver le lieu du déversement avec de l'eau et du savon.

Section 7: Manipulation et stockage

Manipulation: Se laver à fond après manipulation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer ni inhaler. Ne pas exposer le contenant à la chaleur ou aux flammes.

Stockage: Tenir à l'écart de toute source d'inflammation. Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute substance incompatible. Protéger contre le gel.

Section 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Voies d'absorption: Yeux, ingestion, inhalation et peau.

Ventilation: Prévoir une ventilation aspirante (générale ou locale) suffisante pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition permises.

Protection individuelle: Ne pas utiliser dans des espaces mal ventilés ou des lieux étroits sans un appareil de protection respiratoire efficace.

Protection individuelle: Porter un écran facial complet ou des lunettes monocoques antiacides en cas de risque de contact. Des gants et des vêtements protecteurs en néoprène, en P.V.C., en caoutchouc nitrile, en viton, en caoutchouc ou en plastique devraient assurer l'étanchéité compte tenu des conditions d'utilisation. Utiliser un respirateur avec cartouches filtrantes homologué par le NIOSH/MSHA muni de cartouches contre les vapeurs organiques pour des concentrations maximales de 100ppm.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

État physique: liquide **Odeur:** aromatique **Solubilité:** insoluble dans l'eau **Taux rapide d'évapore.:**
Point d'ébullition: 40,7 °C **Densité:** 0,9 **Tension de vapeur:** 2 psi à 21 °C **Densité de 2 (air=1) vapeur:** **pH:** n/a

Section 10: Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable à des températures et pressions normales.

Conditions à éviter: Température supérieures à 40°C, sources d'inflammation et substances incompatibles.

Substances incompatibles: Alcalis et métaux alcalino-terreux, aluminium en poudre, zinc, magnésium et béryllium, comburants puissants et acide forts.

Risque de polymérisation brutale: Ne se produira pas.

Produits de décomposition: Halogènes, acides d'halogène, risque d'halogénures de carbonyle, bioxyde et oxyde de carbone, oxydes d'azote.

Section 11: Renseignements toxicologiques

Sensibilisation: (effets d'une exposition répétée)	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut engendrer une dermatite.		
Cancérogénicité: (risque de cancer)	Non		
Tératogénicité: (risque de malformations congénitales)	Ce produit contient du xylène, une embryo-toxine reconnue. Les femmes enceintes doivent éviter tout contact avec ce produit.		
Toxicité reproductive: (risque de stérilité)	Selon la proposition 65 de la Californie, le toluène est répertorié parmi les agents chimiques toxiques pour le système reproducteur.		
Mutagénicité: (risque d'effets génétiques héréditaires)	Non		
Concentrations létales:	Ingestion 7400 mg/kg (DL ₅₀): (rat)	Inhalation 1600 ppm, 4h (rat) (CL ₅₀):	Peau n/e (DL ₅₀):

Section 12: Renseignements écologiques

Renseignements généraux: Éviter tout ruissellement vers des égouts pluviaux ou sanitaires se déchargeant dans des cours d'eau. L'eau de ruissellement peut porter atteinte à l'environnement.

Données sur l'impact environnemental (pourcentage par poids):

CFC: 0 **HFC:** 45 **Solvant chl.:** 0 **COV:** 41 **HCFC:** 0 **PDO:** 0

Section 13: Techniques d'élimination

Renseignements généraux: Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur. L'eau de ruissellement peut porter atteinte à l'environnement.

Section 14: Renseignements sur le transport

Voie terrestre:

consumer commodité, ORM-D.

Voie aérienne:

L'expéditeur doit être entraîné et certifié en les régulations de IATA.

Voie maritime:

L'expéditeur doit être entraîné et certifié en les régulations de IMDG.

Section 15: Renseignements réglementaires

Santé Canada

Les étiquettes et contenants utilisés pour ce produit sont conformes au Règlement sur les produits chimiques et contenants destinés aux consommateurs.

Environnement Canada

Les agents chimiques contenus dans ce produit sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Ce produit ne contient aucune substance appauvrissant la couche d'ozone.

Industrie Canada

L'étiquetage, l'identification du produit, la déclaration de quantité nette, la dimension minimale des caractères d'imprimerie et l'emballage de ce produit sont tous conformes aux règlements et à la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation. Conformément aux interdictions du chapitre 4, ce produit contient la quantité nette déclarée.

Section 16: Autres renseignements

Définitions: n/a = non applicable, n/e = non établi, PDO = potentiel de destruction de l'ozone

Dénégation: Les renseignements contenus dans le présent document ont été rédigés de bonne foi par un personnel technique compétent, et sont fournis à titre indicatif pour la manipulation du produit. Ils ne doivent pas être considérés comme complets, les méthodes et conditions d'emploi et de manipulation pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et M.G. Chemicals Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est en vigueur pour trois ans.